

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 15 décembre 2025 - 1,50 €

N° 166

Sarkozy

Un des livres les plus vendus au monde reste *Mes prisons*, du patriote italien Silvio Pellico, publiés pour la première fois en 1834. On se souvient qu'alors qu'il était à l'isolement dans sa cellule sous les plombs du palais des doges à Venise, sa seule amie fut, un temps, une araignée...

Nicolas Sarkozy a passé « seulement » 19 jours à la prison de la Santé et en est sorti, le 10 novembre, avec des « Mémoires » riches en anecdotes et réflexions, intitulés *Le journal d'un prisonnier*. Il a aussitôt entrepris une tournée de séances de dédicaces dans des librairies assiégées par un public nombreux. Partout où il se rend ces derniers jours, tel une rock star, « Sarko » provoque des manifestations de sympathie. Une partie du peuple se moque bien de l'avis des juges. Bernard Tapie ne bénéficiait-il pas en son temps de tels applaudissements et interpellations chaleureuses ?

L'objet littéraire a pu faire sourire certains critiques dubitatifs. Il n'est pourtant pas sans mérites. Habilement découpées, les séquences de ce récit s'enchaînent prestement et ces 213 pages se lisent facilement. C'est une plongée dans le monde de la prison par un témoin que rien ne préparait à une telle épreuve. L'ancien président de la République aura eu pour seul véritable privilège d'être à l'isolement – au lieu de partager sa cellule dans la promiscuité comme la plu-



part de ses codétenus d'une prison surpeuplée. Avec la télévision, un téléphone mural, le droit à plusieurs visites de sa femme Carla, de ses enfants et de quelques amis, voire du ministre de la Justice lui-même, et la quasi-sollicitude de ses gardiens, des rendez-vous avec un aumônier, la visite d'un médecin, le droit à une séance de sport en solitaire d'une heure chaque jour... Ce sont autant de situations particulières et de portraits attachants qui mettent en valeur les vertus de sa propre famille et de ses amis, qui distribuent bons et mauvais points aux personnes rencontrées, avec une volonté louable d'avoir un regard positif sur les autres et sur

sa propre capacité à s'améliorer. On y rencontre des pudeurs, sur certains des aspects du jugement prononcé contre lui par exemple. Mais on ne s'attendait pas à ce qu'un homme qui met tous ses espoirs dans un prochain appel, commence à reconnaître quelque culpabilité que ce soit. On y rencontre aussi quelques impudeurs, quant à sa vie spirituelle, qui n'ont rien de médiocre.

Animal politique, Nicolas Sarkozy dessine également un début de stratégie pour un retour de la droite au pouvoir, qui exclut tout retour à un quelconque « front républicain » mettant l'opprobre sur les dirigeants et surtout les électeurs du Rassemblement national. Pas sûr que

cela prépare une quelconque clémence de certains juges dont l'intime conviction se fonde parfois plus que sur les pièces – plutôt absentes – de ce dossier du financement libyen de la campagne présidentielle de 2007, sur la conviction qu'ils ont affaire

SOMMAIRE

P. 1 : Sarkozy. P. : 2 Les prisons et la gloire. P. 3 : Lectures. Sélection de Noël. – Promesses en l'air. P. 4 : Électroménager. P. 5 : Batteries. – Thermostat. – DNC. P. 6 : Mensonges et calomnies. – Parité. – P. 7 : MEGA. – Naïveté existentielle.

■ **Habillement** : Le tribunal des affaires économiques de Paris a, le 12 décembre, retenu l'offre de reprise du groupe d'habillement angevin IKKS déposée par Michaël Bennabou et Santiago Cucci. Ces hommes d'affaires ont proposé de reprendre 741 salariés sur un peu plus de 1000, en fermant environ la moitié des quelque 320 boutiques.

■ **Corruption** : Deux jeunes femmes, agents du tribunal judiciaire de Marseille, qui avaient consulté des fichiers pour le compte de la DZ mafia (organisation criminelle des Algériens de Marseille), ont été mises en examen le 5 décembre.

■ **Nucléaire** : Le tribunal administratif de Lyon a annulé, le 9 décembre, le plan local d'urbanisme de Loyettes (Ain) où doivent être construits deux réacteurs nucléaires EPR de nouvelle génération dans la centrale du Bugey. Le maire va faire appel.

■ **Médias** : Le quotidien gratuit *20 minutes* n'est plus imprimé sur papier depuis 2024 mais continue à être visité par 15 millions de « visiteurs uniques » mensuels sur Internet, cumulant plus de 120 millions de visites par mois. Il est la propriété à 50 % chacun des groupes Rossel (propriétaire du Soir de Bruxelles) et de Sipa (propriétaire de Ouest-France). Ce dernier groupe, en perte et engagé dans l'aventure plus que mal engagée d'une chaîne de télévision (Novo19) sur la TNT, ne veut plus compenser les déficits (2 millions en 2025) du média gratuit. Le groupe belge veut bien racheter la part des Bretons mais à condition qu'un conflit social avec les journalistes, touchant les droits d'auteur sur la rémunération de l'utilisation de ses contenus par les moteurs de recherche tels que Google, soit préalablement résolu. Le groupe propose 5 % de prime aux journalistes dont les syndicats exigent 30 % ou en tout

à un « parrain » d'une véritable mafia liant patronat néolibéral et classe politique corrompue et anti-peuple. Il s'agirait de le faire tomber par un biais quelconque, tel un Al Capone coincé par un simple contrôle fiscal, puisqu'on ne trouverait pas grand chose de juridiquement déterminant après des années de coûteuses enquêtes criminelles... Nicolas Sarkozy en a pleinement conscience dans les quelques pages qu'il consacre aux « juges rouges » du Syndicat de la magistrature et où il met en pièces l'opinion selon laquelle on n'aurait pas le droit de critiquer une décision de justice.

Ce qui donne beaucoup de sel à son petit essai, c'est que, justement, personne ne peut deviner s'il devra retourner en prison. Pour quelques mois ? Quelques années ? Avec un septuagénaire d'une telle force de caractère, cette énergie et cette discipline de vie que l'on ne peut s'empêcher d'admirer et envier, cela pourrait bien donner lieu à un phénomène éditorial de grande ampleur... Mais est-ce souhaitable ? Pour lui non. Pour notre société ? Probablement pas plus.

Frédéric Aimard

Les prisons et la gloire

À peine sorti de la prison de la Santé, Nicolas Sarkozy, ancien président de la République, condamné pour association de malfaiteurs avec exécution provisoire dans l'affaire dite du financement libyen de sa campagne électorale de 2007, en a tiré un livre, *Le journal d'un prisonnier* (Fayard), sorti le 10 décembre 2025, qui, à l'approche de Noël, est le

succès de librairie que beaucoup vont trouver dans leurs chausses au pied du sapin.

On peut s'étonner d'un tel engouement mais l'Histoire nous montre que les hommes politiques condamnés à la prison, n'en sortent pas toujours affaiblis et peuvent même en tirer un surcroît de popularité qui, dans certains cas, ont pu forger leur destin, s'agissant, en particulier, de prétendants à la couronne de France, qu'elle soit royale ou impériale.

Tel ne fut certes pas le sort de l'infortuné roi Louis XVI enfermé avec sa famille à la prison du Temple à Paris après la chute de la monarchie. Il n'en sortira en effet, le 21 janvier 1793, que pour être conduit à l'échafaud où sa grande dignité dans l'épreuve l'a, en quelque sorte, réhabilité aux yeux d'un grand nombre de ceux qui lui étaient le moins favorables.

En revanche, une issue plus heureuse, du moins dans un premier temps, allait être réservée au prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur Napoléon Ier. Convaincu de sa vocation, le prince, qui s'était installé à Londres, organise une tentative de coup d'État après avoir débarqué à Boulogne-sur-Mer dans la nuit du 5 au 6 août 1840. N'ayant pu rallier l'Armée comme il l'espérait, il est arrêté et traduit en justice. Malgré une défense brillante de la part de son avocat légitimiste Pierre-Antoine Berryer, il est condamné, le 6 octobre suivant, à la prison à perpétuité. Mais ses conditions de détention, à la forteresse de Ham, dans la Somme, sont assez confortables. Il y dispose de plusieurs pièces, peut lire, correspondre et recevoir des visites, notamment celle d'une délégation

d'Amérique latine venue lui présenter un projet de canal du Nicaragua pour lequel le prince avait déjà montré son intérêt. C'est également pendant son incarcération que Louis-Napoléon Bonaparte écrit, en 1844, *L'Extinction du paupérisme*, dans lequel apparaît, pour la première fois, l'expression de « classe ouvrière ».

Bien que le prince qualifia plus tard son lieu de détention d'« Université de Ham », il s'en échappa, après six ans d'emprisonnement, le 25 mai 1846 avec la complicité du médecin Henri Conneau, en empruntant les vêtements et les papiers du maçon Charles Pinguet.

Deux ans plus tard, Louis-Napoléon sera élu président de la République avant de rétablir, le 2 décembre 1852, l'Empire. Se souvenant de son évasion du fort de Ham, les caricaturistes du Second Empire qualifieront Napoléon III du sobriquet de Badinguet, qui aurait été le surnom du maçon.

Cet épisode carcéral ne fut pas le seul pour Louis-Napoléon mais le suivant sera moins glorieux. Après la défaite de Sedan, le 3 septembre 1870, l'empereur est fait prisonnier par les Prussiens. Il s'agit d'une captivité itinérante qui s'achève le 19 mars 1871 mais pour déboucher sur l'exil et la mort en Grande Bretagne.

Autre exemple, celui du prince Philippe d'Orléans, fils du prétendant au trône de France. Banni de son pays, comme son père, par la loi d'exil interdisant aux membres des familles princières ayant régné sur la France de résider sur le sol national, le jeune prince, alors qu'il suit le cursus de l'Académie militaire de Lausanne en Suisse, décide, le

Sélection « cadeaux de fin d'année »

par Catherine PAUCHET

6 février 1890, jour anniversaire de ses 21 ans, de se rendre en France pour demander à y effectuer son service militaire. Il est arrêté et envoyé à la Conciergerie. Son régime carcéral n'a pourtant rien à voir avec celui de son malheureux ancêtre car son ami, le duc de Luynes, lui fait apporter des soupers fins, faisant ainsi s'écrier à leur bénéficiaire : « Je n'en demandais pas autant. Qu'ils me donnent la seule chose que je réclame, la gamelle ! ». Condamné à deux ans de prison, le duc d'Orléans sera gracié quatre mois plus tard avec le surnom de « prince Gamelle » que sauront exploiter ses soutiens royalistes eux-mêmes qualifiés par Anatole France du terme de « trublions » à partir du mot grec « écuelle » et dont la consonance évoque le trouble. En dépit de la sympathie ainsi accordée au jeune prince, celui-ci, devenu chef de la Maison de France en 1894, n'en tirera pas un profit suffisant pour réussir à monter sur le trône.

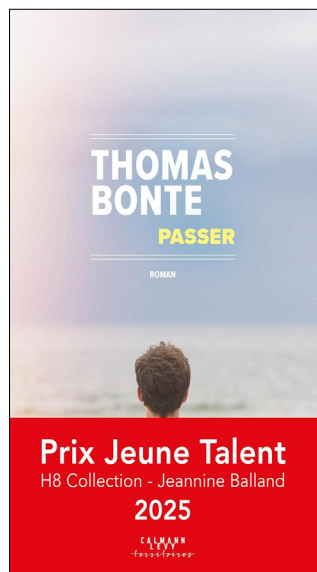
Notre ancien président mémorialiste ne peut plus prétendre à rien, pas même à un prix littéraire, mais son expérience carcérale sera peut-être le couronnement de sa carrière.

Fabrice de Chanceuil

Promesses en l'air

Emmanuel Macron multiplie les promesses de réforme comme s'il était toujours l'hyperprésident soutenu par une majorité parlementaire.

Le président de la République a longtemps pu s'appuyer, par l'intermédiaire



PRIX JEUNE TALENT

La rencontre

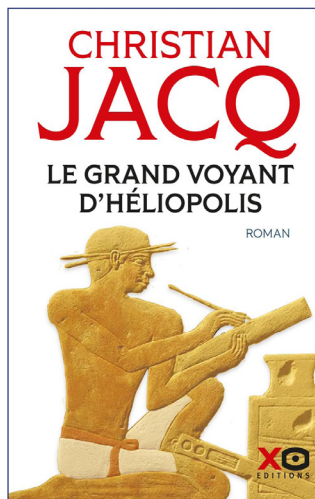
Mehran et Soheila sont frère et sœur. Partis d'Afghanistan dans l'espoir de trouver une vie meilleure, ils sont arrivés dans le Pas-de-Calais et n'ont qu'une obsession : traverser la Manche et rejoindre l'Angleterre. Pour son premier roman, Thomas Bonte aborde la délicate relation entre migrants et locaux. Pour Simon, agriculteur solitaire, dont l'existence est régie par les travaux de la ferme et les soins aux bêtes, la rencontre avec les jeunes afghans est une révélation : ailleurs, loin des yeux et parfois loin du cœur, il y a d'autres souffrances et d'autres cultures.

« La maison vide », Laurent Mauvié « Passer », Thomas Bonte, Calmann-Lévy, coll. Territoires, 200 p., 17,50 €.

ROMAN

Magie

Avec Christian Jacq, c'est toute la beauté et la spiritualité de l'Égypte ancienne qui s'épanouissent. Dans cette société mystique où les hommes vivent sous le regard sévère et bienveillant des dieux, le Grand Voyant



a un rôle particulier : anticiper le mal. Aujourd'hui, ce prêtre aux pouvoirs immenses pressent le déclin du pays. Des forces souterraines œuvrent à anéantir Pharaon et à briser l'harmonie terrestre. Au sein du temple, il accomplit les rituels magiques qui déjoueront une machination redoutable. Outre l'aide de scribes, il peut compter sur le Vieux et son âne Vent d'Ouest.

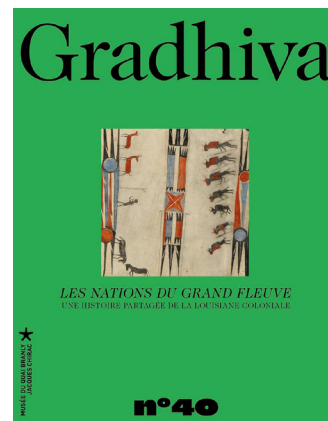
« Le grand voyant d'Héliopolis », Christian Jacq, XO éditions, 374 p., 22,90 €.

BELLE REVUE

Louisiane

En 1725, à l'initiative de la Compagnie des Indes, Louis XV recevait quatre chefs amérindiens et une femme venus de la vallée du Mississippi. Longtemps, la France a entretenu des relations diplomatiques avec les nations autochtones d'Amérique. Gradhiva, la revue grand format du musée du Quai Branly, retrace ces liens en publiant des documents historiques (traité de paix, cartes...) et des objets magnifiques (peaux peintes, calumets...).

Gradhiva, n° 40, Musée du Quai Branly, 252 p., 25 €. Exposition au château de Versailles jusqu'au 6 mai 2026.



REVUE

Les Balkans

Les Balkans sont souvent associés à la guerre et à la violence. L'Histoire consacre un hors-série à cette région qui des siècles durant a connu la paix et la coexistence entre les peuples. Ici la culture grecque a prospéré et l'alphabet cyrillique est né. Parmi les sujets traités : l'orthodoxie, les Ottomans, les juifs de Salonique, la Yougoslavie...

« Les Balkans », L'Histoire, collection n° 109, décembre 2025, 9,90 €. En kiosque.



21 et 22 janvier 2026
à Rennes
27^E CARREFOUR
DES GESTIONS LOCALES
DE L'EAU.

Le Carrefour des Acteurs
Sociaux y animera une table
ronde le 21 janvier, dirigée
par Laurent Dornon.

Renseignements
Laurent.dornon@outlook.fr

cas pas moins de 18 %, ce qui pourrait représenter 3 000 euros par personne et par an. Toute la profession journalistique est concernée par l'issue de ce conflit. Un certain nombre d'articles sont réalisés avec le concours de l'intelligence artificielle, ce qui complique encore la donne. Les propriétaires belges ont menacé les syndicats de vendre le titre au groupe Bolloré qui a édité un média comparable jusqu'en 2021, désormais fusionné avec les réseaux sociaux de la télévision Cnews.

■ **Inflation** : Selon l'Insee, les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,9 % sur un an en novembre (+ 0,1 % par rapport à octobre).

■ **Parité** : À partir du 1^{er} janvier, une loi promulguée en 2023 oblige les cabinets des ministères et de la présidence de la République à recruter autant de femmes que d'hommes. Mais il n'y a pas véritablement de sanction prévue.

■ **Église** : Lors d'une cérémonie à la cathédrale Notre-Dame de Paris le 14 décembre, sous la présidence du cardinal archevêque de Luxembourg, Jean-Claude Hollerich, 50 martyrs de l'apostolat durant les années 1944-1945 dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO) ont été béatifiés.

La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfe-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

d'un Premier ministre soumis, sur une majorité absolue ou du moins relative à l'Assemblée nationale. Dans cette situation, les promesses qu'il pouvait faire avaient des chances de se réaliser. Les grands médias nationaux ont pris l'habitude de présenter l'Élysée comme le véritable lieu d'élaboration des lois, au mépris du principe de séparation des pouvoirs.

C'est ainsi qu'est née la légende de l'hyperprésidence tandis que l'opposition dénonçait sur un mode rituel la « dérive monarchique des institutions ». Aujourd'hui encore, l'épouse du chef de l'État est désignée comme « Première dame » alors que cette fonction n'existe pas dans la Constitution. Et l'on parle presque tous les jours d'un « domaine réservé » qui est introuvable dans le texte constitutionnel.

Il a fallu la dissolution manquée de juin 2024 pour qu'on assiste à un réaménagement institutionnel conforme à la nature parlementaire du régime. C'est le Premier ministre et le gouvernement qui disposent de la réalité du pouvoir, y compris de la force armée, et qui peuvent déposer des projets de loi et prendre des décrets. Les difficultés actuelles de Sébastien Lecornu proviennent de l'absence de majorité parlementaire – et non plus du superpouvoir présidentiel.

Emmanuel Macron, quant à lui, est renvoyé au rôle qui est prévu par la Constitution : celui d'un arbitre qui assure le fonctionnement régulier des institutions et qui est garant de l'indépendance nationale. Il n'a même plus le pouvoir réglementaire – le pouvoir de prendre notamment des décrets – qui était reconnu

au président sous la III^e République. Dès lors, ses déclarations sur la réforme des retraites, la fin de vie, le budget, les réseaux sociaux et le contrôle des médias n'ont aucune portée. Il s'agit pour Emmanuel Macron d'occuper le terrain pour tenter de faire remonter une cote de popularité constamment désastreuse. C'est ainsi que les citoyens sont régulièrement distraits des débats qui se mènent au Parlement.

Claudine Uzerche

Électroménager

Brandt-France (encore 652 emplois, marques Vedette, Sauter, De Dietrich...), fondé en 1924, a été mis en liquidation judiciaire, le 11 décembre 2025, par le tribunal des Affaires économiques de Nanterre. Celui-ci a considéré que le projet de Scop (reprise par les salariés comme pour la verrerie Duralex), qui avait la faveur du gouvernement, n'était pas financé malgré une annonce de soutien du gouvernement et des collectivités annoncé pour 5 à 20 millions d'euros selon les hypothèses. Les banques ont refusé de prêter ce qu'il aurait fallu pour payer les salaires dans une période intermédiaire (4 à 5 millions d'euros), par manque de confiance dans les promesses politiques (à la veille des élections municipales et peut-être législatives) et surtout faute de perspectives commerciales. Le gros électroménager est en effet essentiellement acheté par les ménages qui s'installent dans un appartement neuf. La crise de l'immobilier, qui doit beaucoup aussi à l'impéritie des politiques, à l'excès de normes

et de taxes, est telle que ce débouché est fermé pour longtemps. Le simple remplacement des équipements vieillissants ou la fourniture de pièces de rechange pour d'éventuelles réparations ne constituent pas un modèle susceptible de justifier deux usines (Saint-Ouen dans le Loir-et-Cher, et Saint-Jean-de-La-Ruelle dans le Loiret) et deux autres implantations : technique à Saint-Ouen l'Aumône (Val-de-Marne) et administrative à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

En revanche, l'avenir du siège de Brandt-Algérie à Dar el Beida (autrefois Maisonblanche) et du complexe industriel de Sétif du conglomérat algérien Cevital, qui était propriétaire de Brandt depuis 2014, et l'a maintenu sous importante perfusion financière durant dix ans, ne semble pas compromis, sauf retournement politique interne à ce pays où la logique purement économique n'existe pas. Brandt-France est aussi victime de la dégradation des relations politiques entre l'Algérie et la France.

L'amertume est grande pour les salariés, dont certains avaient des anciennetés impressionnantes dans l'entreprise et d'autres étaient des rescapés de précédents naufrages industriels. Beaucoup sont assez loin de l'âge de la retraite et aucune perspective d'emploi ne s'offre à eux. Il y a des points de comparaison avec le désastre que fut la liquidation de Moulinex, géant normand du petit électroménager, en 2001. Moulinex se croyait protégé grâce à son avance dans le domaine des fours à micro-ondes. Brandt avait une avance indéniable en termes de plaques de cuis-

son électriques. Les deux bénéficiaient de bassins d'emplois historiques avec des familles à la mentalité solide, dure au travail... Mais à l'heure des transferts rapides de technologie et de la concurrence chinoise, cela n'était pas suffisant. Il y aurait fallu des patrons sérieux, dotés d'une meilleure vision industrielle, commerciale et sociale. Mais là, comme en d'autres domaines, le moule semble cassé. La faute à tout le monde, car une société ne s'effondre pas sans que chacun y mette la main. Les consommateurs y ont leur part.

Un brin d'optimisme (si on peut dire), le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a proposé de reconvertir les usines Brandt en usines de fabrication de drones. Les armées françaises en ont cruellement besoin et les savoir-faire semblent compatibles. Qui a dit qu'on ne s'en sortirait qu'avec une « bonne guerre » ?

Frédéric Aimard

Batteries

La société Verkor (détenue à 20 % par Renault-Group, coactionnaire de Schneider Electric, Capgemini, EBA250, EQT Ventures, Arkema, Plastic Omnium...) a inauguré, le 1er décembre, sa gigafactory de batteries lithium-ion à Bourbourg (Dunkerque). Elle va commencer par fournir les batteries de la prestigieuse Alpine A 390GTS, puis, chaque année, pour 150 000 véhicules Renault et quelques milliers d'autres pour d'autres marques. L'usine pourrait employer à terme plus de 1 200 personnes, dont une

partie d'ouvriers asiatiques déjà formés à ces technologies dans leurs pays et chargés de transmettre des savoir-faire très pointus.

L'usine de batteries lithium-ion de ACC (Stellantis-Total-Mercedes...) à Billy-Berclau/Douvrin équipe la Peugeot 3008, mais ACC semble vouloir privilégier, pour ses futures usines européennes, les batteries lithium-fer moins performantes mais plus robustes. On sait que les projets d'implantation d'une usine dans le sud de l'Italie sont remis en cause justement du fait de l'hésitation sur la technologie à privilégier alors même que les moteurs thermiques seront peut-être autorisés en Europe bien plus longtemps que prévu après 2035.

L'usine sino-japonaise AESC-Envision à Douai doit équiper les Renault 5. L'usine à capitaux taïwanais ProLogium, prévue également à Dunkerque, n'est pas encore sortie de terre. Le dépôt de bilan en Suède du géant des batteries Northvolt en mars 2025 interroge toute la filière européenne dont les coûts de production dépasseraient de 50 % les coûts en Chine.

Devant la crainte d'un déferlement des marques automobiles chinoises, l'Union européenne et ses industriels ont deux stratégies possibles. Soit fermer le marché par des taxes et des normes sociales (parce que pour la technique, les Chinois sont plutôt en avance), soit appeler les Chinois à investir massivement en Europe pour y maintenir de l'activité industrielle et des emplois. Mais qui a envie d'avoir des patrons chinois ?

Autre chose : au Royaume-Uni, après l'Aus-

tralie et la Nouvelle Zélande, les véhicules électriques devront payer dès 2008 une taxe. Elle sera de 3 pences par mile parcouru. Pour les hybrides, ce sera 1,50 penny. Du moins pour commencer. La chancelière de l'Échiquier, Rachel Reeves, en espère une moyenne de 300 euros par automobiliste, de quoi compenser intégralement vers 2030 la perte de taxes sur les véhicules à essence. On ne sait pas encore comment le gouvernement entend contrôler le nombre de kilomètres parcourus par chacun. Il est à craindre quelque mouchard électronique car si le socialisme ancien, c'était « les soviets + l'électricité », il est probable que le totalitarisme futur aura beaucoup à voir avec notre consommation électrique.

F.A.

Thermostat

Une directive européenne a prévu que les particuliers doivent s'équiper de thermostats programmables ou connectés d'ici 2027. Le gouvernement a préparé un décret de transposition dans notre droit français. Un tel équipement coûte de 100 à 300 euros par radiateur. En ces temps d'inflation touchant particulièrement le chauffage et de hausse des impôts, les ménages s'inquiètent, même si on leur dit que c'est pour leur bien et leur faire faire des économies. Les professionnels du bâtiment redoutent de ne pas pouvoir faire face à la demande et d'être confrontés à la multiplication de faux artisans électriciens ou chauffagistes. Les industriels équipementiers soulignent qu'une telle précipitation risque de favoriser

une fois de plus la concurrence chinoise.

Le gouvernement avait prévu une prime compensatrice et une campagne de communication. Mais on sait désormais que chaque aide gouvernementale provoque un ample mouvement de fraude sans avoir d'efficacité véritable (voir « Ma prime Renov' »). Quant à la communication gouvernementale, ça commence à se voir qu'il s'agit de bourrage de crâne et de manne distribuée aux copains des médias (utile à la veille d'élections). Peut-être vaudrait-il mieux arrêter ce genre de sottises ?

Le ministre de l'Économie Bertrand Lescure a finalement rassuré tout le monde le 4 décembre, par un message publié sur le réseau social « Bluesky » (vous connaissiez ?), rappelant que le Premier ministre a annoncé, lors du dernier congrès des maires, le 20 novembre dernier, vouloir décaler la publication d'un tel décret. Mais ceux qui nous gouvernent ne renonceront pas à vouloir savoir comment vous consommez votre électricité, pour vous faire la morale éologistes et vous taxer de rechef. C'est le progrès, vers une société programmée et connectée de surveillance générale, car on ne peut pas faire confiance aux individus.

F.A.

DNC

Faut-il abattre l'ensemble des troupeaux touchés par la dermatose nodulaire contagieuse, cette maladie non-transmissible à l'homme qui frappe depuis cet été les bovins français malgré une politique de

vaccination dans les zones concernées ? C'est autour de cette question que se cristallise la nouvelle poussée de fièvre qui s'est emparée du monde agricole. Dans le Doubs ou l'Ariège les agriculteurs se sont confrontés aux forces de l'ordre aux abords de fermes concernés par l'euthanasie de l'ensemble de leurs bêtes.

Deux syndicats agricoles sont opposés à l'abattage systématique des troupeaux atteints par la DNC prôné par les autorités sanitaires et gouvernementales : la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne. Le nouveau président de la CR, Bertrand Venteau, a été reçu le 12 décembre au ministère de l'Agriculture, sans obtenir satisfaction. En face, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs soutiennent la position inflexible des autorités. Pour autant, le gouvernement se défend de rester passif face à la progression de la maladie : la ministre Annie Genevard (LR) a annoncé vouloir vacciner près d'un million d'animaux dans les prochaines semaines.

Plus profondément, la gestion de la DNC est l'un des symptômes révélateurs de la crise profonde qui touche le monde agricole depuis deux ans. Il faut dire que les sujets d'inquiétudes sont nombreux : accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, évolution de la Politique Agricole Commune, possible entrée de l'Ukraine dans l'UE dès 2027... Il y a vraiment là de quoi alimenter le brasier de la colère paysanne en cette veille de Noël.

Jérôme Besnard

Mensonges et calomnies

Si, en politique, démagogie et fausses promesses ne se sont jamais aussi bien portées, comme en témoignent les débats sur le Budget, en matière commerciale, on pouvait penser qu'une réglementation exigeante avait amélioré les choses. Les publicités aguicheuses des journaux des années 1900, qui promettaient tout et n'importe quoi, n'ont plus cours dans nos quotidiens et magazines actuels. Cela dit, elles ont réapparu sur Internet presque sans aucun frein. Pour peu que vous ayez consulté un article sur la calvitie ou les douleurs au genou, à moins que ce ne soit simplement en raison de votre âge, ou bien si vous avez parlé des fuites de votre terrasse à votre assistant vocal, vous allez recevoir durant des semaines des publicités toutes plus fantastiques les unes que les autres, dignes d'un prospectus de marabou africain : « retour de l'être aimé garanti ». Embêtant si vous passez une commande avec votre carte bancaire pour la pilule miracle ou la peinture du même tonneau.

Nous avons beau le savoir, nous finissons souvent par craquer. Le lendemain du jour où cette modeste pizzeria parisienne a pu se vanter d'avoir été élue « meilleure pizzeria du monde » sur un des principaux réseaux sociaux (par qui ? par quel subterfuge ou stratégie ?), 50 personnes faisaient la queue devant sa porte. Mais ça peut marcher à l'envers. Un restaurateur de Dinard (Ille-et-Vilaine) a annoncé cette semaine qu'il allait poursuivre pour chantage un « influenceur »

qui menaçait de lui mettre une mauvaise note sur Google Map, TripAdvisor et Booking, tout simplement dans le but de ne pas payer son repas... Le cas n'est pas si rare, semble-t-il, de clients menaçant des restaurateurs ou hôteliers prêts à toutes les concessions pour ne pas être assassinés sur Internet. Parfois la justice sanctionne le vindicatif pour injure publique ou dénigrement commercial (qui peut être le fait d'un concurrent). Le manque de modération intelligente (par des algorithmes pourtant complexes) et le mépris des gens, dont les tendances addictives sont scientifiquement exploitées par les grandes plateformes, font le lit d'une société où la tromperie et la calomnie sont la règle générale plus que l'exception. Le simple consommateur n'est pas de taille à renverser la vapeur et ses représentants sont trop incompétents et trop vulnérables à la corruption pour le défendre.

P.C.

Parité

La tradition rapporte que, en 1453, lorsque Constantinople allait tomber aux mains des Ottomans, les hiérarques et d'autres dirigeants perdaient leur temps à discuter du sexe des anges, un problème qui ne se trouve d'ailleurs toujours pas résolu – si tant est qu'il s'agisse d'un problème. Aujourd'hui semble se poser une question semblable au sujet des cabinets du président de la République et des ministres.

On vient en effet de s'apercevoir que, au 1er janvier, autrement dit demain, il va falloir que les

membres de ces cabinets se répartissent à égalité entre femmes et hommes. La parité entre les deux sexes, principe constitutionnel depuis le 8 juillet 1999 pour ce qui concerne les élus, doit aussi s'appliquer au sein de l'administration. À partir de la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008, elle s'est diffusée dans les entreprises, la fonction publique, l'enseignement supérieur et la recherche. En mars prochain, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il faudra présenter des listes presque paritaires. C'est donc, maintenant, au tour des cabinets, en application d'une loi promulguée le 19 juillet 2023.

Réaliste, le directeur de cabinet du Premier ministre a envoyé, le 16 octobre dernier, une circulaire dans les divers ministères pour viser « une proportion minimale de 40 % de personnes du sexe le moins représenté ». Cela correspond à la pratique utilisée dans divers domaines, même si le HCE, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, se montre très sourcilieux (au point de rédiger ses textes en langage inclusif). Pour le moment, seules les Affaires étrangères et l'Éducation nationale comptent un peu plus de femmes que d'hommes dans les cabinets. Celui du chef de l'État en comporte 17 sur 51 — mais l'état-major particulier reste entièrement masculin — et celui du Premier ministre 21 femmes sur 69 membres.

On sera en tout cas passé du sexe des anges à celui des politiques.,

Précy

■ **Australie** : Seize personnes de confession juive, dont un citoyen français de 27 ans, ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées par au moins deux tireurs sur la plage de Bondi Beach à Sidney le 14 décembre, premier jour de la fête de Hanouka. L'un des tueurs a été abattu par la police. Un autre a été désarmé par un courageux vendeur de fruits, Libanais d'origine, de 43 ans. Deux policiers ont été grièvement blessés.

■ **Chili** : Le candidat d'extrême droite Jose Antonio Kast a remporté l'élection présidentielle du 14 décembre avec 59,69 % des voix.

■ **Bulgarie** : Le Premier ministre Rossen Jeliakov a annoncé, le 11 décembre, la démission de son gouvernement après des semaines de manifestation contre la corruption et un budget de crise. La Bulgarie rejoindra l'euro le 1^{er} janvier.

■ **Brésil** : Le Parlement a voté le 10 décembre (par 291 voix contre 148) un projet de loi qui permettrait de réduire fortement la peine de l'ancien président Jair Bolsonaro. Ce projet doit encore être soumis au Sénat et à la Cour suprême.

■ **Venezuela** : Le Skipper, un pétrolier transportant plus d'un million de barils de pétrole brut, a été saisi le 10 décembre au large des côtes vénézuéliennes par la marine américaine.

22 bateaux ont été détruits par l'armée de l'air américaine, faisant au moins 87 morts depuis septembre, parfois dans des conditions apparemment contraires au droit de la guerre (tir sur des naufragés).

L'opposante María Corina Machado, 58 ans, est parvenue à Oslo juste après la cérémonie de remise de son Prix Nobel de la paix le 10 décembre. Elle avait réussi à quitter Caracas clandestinement et s'est échappée du pays grâce à un petit bateau de pêche. La jus-

Make Europe Great Again (MEGA)

MAGA (Make America Great Again) doit déteindre sur l'Europe. C'est la grande surprise du document publié le 5 décembre sur la stratégie nationale de sécurité américaine.

Celui-ci au début de chaque mandat présidentiel fixe les priorités de la politique étrangère. Il sera suivi bientôt d'un autre sur la stratégie de défense qui programmera les redéploiements de forces américaines à travers le monde. L'Europe n'est pas le seul sujet traité. Bien au contraire elle n'occupe que trois des vingt-neuf pages et vient en troisième position après l'hémisphère occidental (les Amériques) et l'Asie, avant le Moyen-Orient et l'Afrique. Il faut lire avec attention chacun des chapitres pour bien situer la place réservée à l'Europe. Les Amériques seront la priorité de Washington. La rivalité avec la Chine est l'enjeu principal que l'on veut contenir au plan économique. L'aspect militaire n'est pas minoré, mais il n'est plus premier. En revanche c'est la première fois que la protection de Taïwan est portée si haut, avec la considération stratégique des lignes de défense américaines fondées sur les îles de mer de Chine et du Pacifique. Le Moyen-Orient est entièrement voué au désengagement américain ; l'Afrique n'est mentionnée que pour mémoire, expédiée en une demi-page.

Reste l'Europe. Le chapitre la concernant est intitulé : « rendre à l'Europe sa grandeur ». Bigre ! Le

terme n'était plus en usage de ce côté de l'Atlantique depuis le général de Gaulle auquel on le lui avait si souvent reproché. Le point important de ce texte n'est pas, à l'encontre de ce qu'ont aussitôt relevé les médias « centristes » européens, la critique acerbe de certaines politiques ou institutions, mais le fait que Washington affirme envers et contre tout que les États-Unis ne peuvent pas se passer de l'Europe. Le document a fait l'objet d'intenses discussions car même au sein du mouvement trumpien, les avis sont partagés. On pouvait s'attendre à un lâchage, à une répudiation, à une désalliance. C'est tout l'inverse. Les pro-européens semblent l'avoir emporté. Il est au contraire question de « réalignment ». En dépit de tous ses défauts, « Cependant, l'Europe demeure stratégiquement et culturellement vitale pour les États-Unis ». On se frotte les yeux.

Le resserrement des relations transatlantiques suppose évidemment une vaste réforme européenne qui devrait commencer par la résolution rapide de la guerre en Ukraine et la réinsertion de la Russie dans le concert international et européen, grâce à la médiation de Washington. Dans ces conditions, l'avenir ne serait pas à l'extension de la guerre mais à un retour à la stabilité et à la prospérité européennes. Les deux rives de l'Atlantique n'ont jamais sans doute été plus éloignées, avec la promesse non d'un fossé infranchissable mais d'une « restauration » des liens séculaires (sous le terme connoté de « civilisationnels »).

Dominique Decherf

Naïveté existentielle

Même si s'affrontent de plus en plus des conceptions divergentes de l'Europe, sa réalité n'est niée par personne sur le continent. On peut d'ailleurs constater que, même de façon désordonnée et selon leurs intérêts et leurs calendriers, les États s'y réfèrent de plus en plus, que ce soit à travers l'Union, l'OTAN ou isolément ; qui niera aussi que le Royaume-Uni et la Norvège, non-membres de l'UE, mènent une politique européenne ? Si on regarde les dernières critiques de Donald Trump, on s'aperçoit que ses propos, décrits comme de la « détestation » et de la « haine » et revêtus des « accents de l'extrême droite », visaient essentiellement « l'effacement civilisationnel » du vieux continent et prônaient la lutte contre les « migrations de masse » – Léon XIV lui-même a affirmé que « chaque pays a le droit de déterminer qui entre sur son territoire ». Lorsque les États-Unis déploient leur propre « stratégie de sécurité nationale » en relevant ce qu'ils estiment constituer les faiblesses de l'Europe, cela ne signifie pas automatiquement qu'ils la rejettent ; après tout, lorsque Barack Obama s'était, il y a déjà une quinzaine d'années, réorienté vers le Pacifique, personne n'avait bronché et on avait continué à tresser des couronnes à celui qu'on voulait voir avant tout comme l'icône de la diversité.

Le problème, pour l'Europe, vient de son état d'esprit. Celui-ci apparaît pourtant en train de changer, comme le montrent les propos de deux dirigeants de gauche, le Premier ministre

tice vénézuélienne l'a déclarée « fugitive » et menace de la faire arrêter en cas de retour chez elle.

■ **Commerce** : L'Union européenne a fixé, le 12 décembre, à 3 euros forfaitaires à partir du 1er juillet, la taxe qui sera perçue sur les petits colis importés. Cette mesure touche principalement les plus de 4 milliards de colis d'une valeur inférieure à 150 euros expédiés depuis la Chine.

■ **Banque** : Le groupe français BPCE-Natixis et l'assureur italien Generali ont annoncé le 11 décembre qu'ils renonçaient à leur projet de fusion. Le gouvernement italien et plusieurs actionnaires italiens de Generali refusaient la perspective d'une perte de contrôle national.

■ **Biélorussie** : 123 prisonniers politiques, dont 5 Ukrainiens, ont été libérés le 13 décembre (après un accord avec les États-Unis sur les exportations de potasse), dont Ales Bialiatski, colauréat du Prix Nobel de la paix en 2022, Maria Kolesnikova et Viktor Babariko...

■ **Thaïlande-Cambodge** : Malgré un nouveau cessez-le-feu sous égide américaine, des combats sporadiques se sont poursuivis à la frontière des deux pays le week-end dernier.

■ **Syrie** : Trois Américains ont été tués et trois autres blessés dans une attaque par un tireur isolé à Palmyre le 13 décembre. L'agresseur a été abattu.

■ **Hongrie** : Le chef de l'opposition, Péter Magyar, a diffusé un rapport confidentiel de 2021 qui fait état de nombreuses violences dans les centres de redressement pour adolescents. Des milliers de personnes ont manifesté le 13 décembre à Budapest pour protester contre le silence et l'inaction du gouvernement.

britannique travailliste, Keir Starmer, et son homologue danoise sociale-démocrate, Mette Frederiksen : ils viennent d'obtenir une adaptation des règles européennes face à l'immigration illégale. S'il se concrétise réellement, ce retournement déboucherait sur une nouvelle ère, où l'on ne penserait pas tout en fonction d'une ouverture toujours plus grande.

Cela concerne les produits tout autant que les personnes. Jusqu'à présent, l'Union européenne a toujours pris le parti du plus large commerce, perçu, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme la garantie de la paix et de l'évolution démocratique – alors que la chute de l'empire soviétique a été provoquée par son pourrissement intérieur et la révolte de ses peuples. Aujourd'hui, elle s'aperçoit qu'elle doit exister entre deux superpuissances, les États-Unis et la Chine, et que le reste du monde se trouve loin de partager sa conception de la démocratie, de surcroît minée en son propre intérieur par des forces se réclamant du Bien, de la Raison, de la Science, du Progrès, de la Réparation, de l'Inclusivité et de tous ces prétextes qui évitent de prendre en compte les devoirs...

Dans l'immédiat, il faut rétablir des règles commerciales, pas seulement à l'avantage de la Chine ou des USA, et réaffirmer notre autonomie, pas uniquement militaire. Cela devra s'appuyer sur une conscience claire de notre identité, le passé ouvrant l'avenir. Notre existence ne peut reposer sur la naïveté que, hormis quelques méchants d'extrême droite, tout le monde nous veut du bien.

Jean Étèvenaux

Librairie Gay-Lussac
Fenêtre sur l'Asie
49, rue Gay-Lussac
75005 Paris

ouvert du lundi au samedi
de 13 h à 20 h

Patrick : 06 70 13 67 92

Exposition-Vente
ARTS PREMIERS
L'AFRIQUE NOIRE

Jusqu'au samedi 10 janvier
Christian : 06 33 00 42 52

Pièces originales
XIX^e, début XX^e siècle



<https://www.librairiegaylussac.fr>